

CONFÉRENCE de PATRICE DELPIN, historien

Mardi 22 juin à 18 heures 30

Siège de la SOCIÉTÉ HENRY DUNANT

92 route du Grand-Lancy - 1212 Grand-Lancy - Genève

Entrée libre

La vocation humanitaire de Genève : premiers repères au temps de l'Escalade ?

Cest horrible fleau de la guerre, qui ne peut estre sans beaucoup de telles choses, que pour le moins Messieurs seront priez de garder en ces maux necessaires toute l'humanité et moderation qu'il sera possible. (Registre de la Compagnie des Pasteurs du 15 avril 1603)

En 1582, la Compagnie des pasteurs suggère à la Seigneurie de promulguer des Ordonnances sur la discipline militaire. Le 2 avril 1589, alors que la guerre fait rage, le Petit Conseil publie les premières ordonnances militaires de la République. Mais moins d'un après, le 7 février 1590, les pasteurs feront une grande remontrance devant les troupes après avoir qualifié Genève de « caverne de brigands » devant le Petit Conseil, qui avoue de son côté avoir failli.

Douze ans après et suite à l'Escalade, la question de la discipline militaire se repose. Les ordonnances sont revues et éditées le 9 mai 1603.

Comment discipliner les soldats, limiter, voire supprimer les pillages, sauvegarder les civils et leurs biens, rendre la guerre, mal nécessaire, aussi « humaine » que possible ?

Les autorités genevoises vont-elles en 1603 réussir là où elles avaient échoué en 1589 ?

